

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du Lundi 5 novembre 2018 à 19 heures 00

Nombre de conseillers en exercice : 33      Présents : 30      Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 30 octobre 2018 s'est réuni le lundi 5 novembre 2018 à 19 heures 00, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, CALZAVARA Martine, DE LAMARLIERE Sylvie, DUBOURG Jean-Luc, CARBONNET Serge, JACQUET Josette, Galdin Nicole , BALLEREAU Marie-Catherine, Adjoint, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CHRISTEN Roland, MARCHAND Jean-Pierre, ANGELY Lydie, CORREGES Jacqueline, CAMPS Brigitte, HOSPITAL Michel, BROUILLON Hervé, DALLA SANTA Jean-Christophe, MAURIN Patrick, FIGUÈS Fatima, HOCQUELET Joël, BORDERIE Sophie, CILLIERES Charles, MAHIEU Anne, CERUTI Michel, GAY Laurent, BRETAGNE Karine, MANIER Bernard Conseillers Municipaux

Absents ou excusés : VERDIER Alain, COUZINEAU Patrick, SPECOGNA Marilyn

Pouvoirs : de COUZINEAU Patrick à LABARDIN Philippe, de SPECOGNA Marilyn à MUNOZ Yolande,

-----  
**H.28**

**Attribution d'une subvention exceptionnelle en faveur de l'association du Festival Lyrique en Marmandais.**

L'association du Festival Lyrique en Marmandais a fêté sur cette édition 2018 son 30ème anniversaire des Nuits Lyriques de Marmande.

Considérant que la municipalité a souhaité leur apporter un soutien à l'occasion de ce 30ème anniversaire, il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association du Festival Lyrique en Marmandais, d'un montant de 900.00€, représentant des frais de prise en charge d'une interprète pendant la durée du Festival.

**Le Conseil Municipal  
après en avoir délibéré :**

- Décide**      d'attribuer une subvention exceptionnelle de 900.00 euros à l'association du Festival Lyrique en Marmandais.
- Dit**            Que les crédits seront pris sur l'enveloppe correspondante prévue au budget 2018.

Votants : 32 Abstention : 00 Exprimés : 32 Contre : 00 - Pour : 32  
Dossier adopté à l'unanimité

Fait et délibéré en l'Hôtel de ville, les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme,  
Marmande le 6 novembre 2018

Le Maire de Marmande  
Daniel BENQUET



A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and strokes, positioned over a faint circular official seal of the Municipality of Marmande.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa publication le 08...11...2018  
et de sa transmission au contrôle de légalité le 09...11...2018..

Le Maire de Marmande  
Daniel BENQUET



A handwritten signature in black ink, identical to the one above, positioned over a faint circular official seal of the Municipality of Marmande.